DE LA

CAUTÉRISATION LINÉAIRE

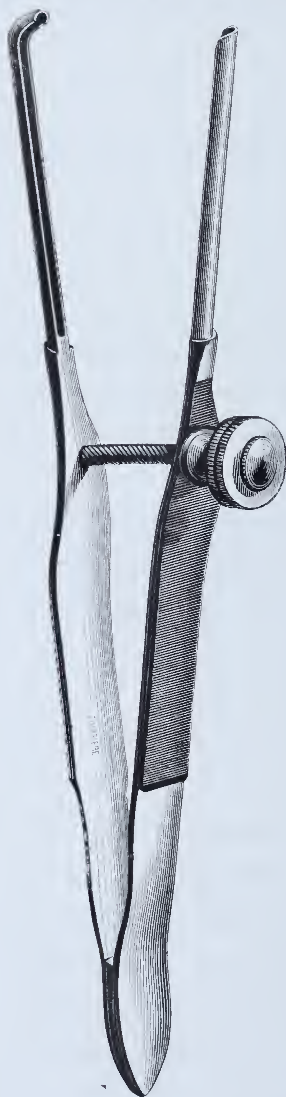
APPLIQUÉE

AUX DÉCOLLEMENTS CUTANÉS ET MUQUEUX

Nous donnons plus loin la figure d'une pince porte-caustique, dont M. le docteur Alphonse Amussat s'est servi chez une jeune femme que nous avons vue avec lui à Passy, il y a deux mois.

Il s'agissait d'une opération préliminaire, ayant pour but de diminuer les difficultés qu'allait offrir le traitement d'un rétrécissement du rectum compliqué de fistule recto-vaginale. Cette petite opération consistait à faire disparaître un pont cutané formant la voûte d'un trajet fistuleux situé au bord de l'anus et long à peu près d'un centimètre et demi. C'était au fond quelque chose de fort simple et dont le bistouri ou l'écraseur eût fait aisément justice. Mais on rencontre des cas où il n'est pas indifférent de se servir de tel ou tel procédé indistinctement. Les opérations successives que devait subir ultérieurement cette jeune femme sont de leur nature longues et douloureuses; la malade était pusillanime et nerveuse au suprême degré : il importait donc de lui épargner toute impression pénible, au début d'une campagne chirurgicale laborieuse; et c'est ce qu'a très-bien compris l'intelligent praticien qui lui donne des soins.

Bien des fois déjà, depuis 1844 époque à laquelle Amussat employa pour la destruction des tumeurs hémorrhoïdales une



pince à rainures qu'il chargeait de pâte de caustique Filhos, nous avons entretenu nos lecteurs des applications que cet in-

génieux chirurgien avait faites de son procédé, soit aux hémorrhoïdes, soit à d'autres tumeurs. Nous avons pareillement enregistré les résultats que M. le docteur Alphonse Amussat, son fils, a obtenus par le même procédé dans le traitement des hémorrhoïdes, des polypes du rectum, des lipomes pédiculés, etc. Or, c'est encore à la cautérisation linéaire pratiquée à l'aide de cette pince que notre confrère crut devoir recourir dans la circonstance récente dont il s'agit. La peau constituant la paroi externe du trajet fistuleux étant très-mince, il ne remplit de pâte caustique Filhos qu'une seule rainure de l'instrument dans une étendue de 2 centimètres, et il saupoudra cette pâte de 4 milligrammes de chlorhydrate de morphine. La malade placée convenablement, M. Alphonse Amussat introduisit dans le trajet fistuleux la branche à rainure vide, de sorte que ce fut la partie cutanée du pont qui se trouva en rapport avec la pâte calcio-potassique. Les tissus bien saisis, on serra modérément la pince de manière à faire prédominer la sensation de pression sur celle de cuisson, qu'accusa d'abord la malade. Après quatre minutes, l'instrument fut retiré ; un petit bain local avec de l'eau fraîche, un peu de coton sur la ligne grisâtre indiquant la portion cautérisée, quelques autres bains locaux, des cataplasmes, constituèrent le pansement de la journée. Le travail d'élimination fut très-rapide. Le lendemain, le pont cutané était presque complétement coupé. Le troisième jour, le résultat était obtenu.

M. Amussat nous a montré, le 19 juin dernier, une seconde femme opérée de la même manière, pour un décollement de la paroi vaginale, consécutif à un abcès situé entre cette paroi et celle de l'urèthre. Cet abcès avait été ouvert à plusieurs reprises et s'était transformé à la fin en clapier fistuleux, dont la pro-

fondeur n'avait pas moins de 3 centimètres et demi. Une première application de la pince, portant double charge de caustique, a divisé la moitié de la longueur de la paroi décollée; une seconde application a terminé la section en pénétrant jusqu'au fond du cul-de-sac. Quelques pansements avec le cérat d'abord, puis ensuite avec le styrax, ont amené graduellement la cicatrisation des lèvres de la plaie.

Nous signalons cette nouvelle application de la pince à rainures comme offrant l'avantage d'opérer la section linéaire des ponts, languettes, et généralement de toutes les portions de tissus décollées, sans causer d'effroi et de douleur vive aux malades, et ajoutons, sans provoquer la moindre effusion sanguine (1).

(1) *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, 1861, p. 311, art. 6048.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.